

Qu'est-ce que le "Pacte de Marrakech" qui affole l'Europe (et les Gilets jaunes) ?

<https://www.ledauphine.com/france-monde/2018/12/06/qu-est-ce-que-le-pacte-de-marrakech-que-doit-signer-macron-lundi>

Ce lundi, le président Emmanuel Macron doit se rendre à Marrakech (Maroc) pour signer un texte de l'Onu, le "Pacte de Marrakech" sur l'immigration. Depuis plusieurs semaines, le texte fait l'objet de nombreuses rumeurs dans les réseaux sociaux. Ce sont désormais des Gilets jaunes qui partagent ces fausses informations. Décryptage.

Depuis quelques semaines, de nombreuses fausses informations, souvent alarmistes, sont propagées sur le net au sujet du "Pacte de Marrakech", qu'Emmanuel Macron et les pays membres de l'Onu doivent signer lundi et mardi, lors d'un sommet international au Maroc. Certains Gilets jaunes se sont, eux aussi, emparés du sujet, partageant ces rumeurs sur les réseaux sociaux.

Pourquoi, c'est important. Selon ses détracteurs, ce pacte permettrait à des "flots d'immigrés" de débarquer en France, et la souveraineté du pays serait déléguée à l'Onu. Décryptage.

Il faut dénoncer de toutes nos forces le [#PacteMondiauxurlesMigrations](#) de [#Marrakech](#) que [#Macron](#) veut signer. Ce pacte, c'est la fin des frontières, la fin des nations. Et la chasse à ceux qui contesteront l'immigration massive.

— Robert Ménard (@RobertMenardFR) [5 décembre 2018](#)

La France doit refuser le Pacte mondial de l'ONU sur les migrations soumis à signature à Marrakech. [@lesRepublicains](#) sont fermement opposés à cette vision absolument irresponsable d'une dérégulation de l'immigration qui déstabiliserait les États!
<https://t.co/TGearspszJ9>

— Annie Genevard (@AnnieGenevard) [4 décembre 2018](#)

Que prévoit vraiment le Pacte de Marrakech ?

Premier du genre sur le sujet, le texte de l'Onu pour une migration "sûre, régulière et ordonnée" recense des principes (défense des droits de l'Homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale) et une vingtaine de propositions pour aider les pays à faire face aux migrations, en facilitant l'information, l'intégration des migrants, l'échange d'expertises. Il interdit les détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Son but : réduire "l'incidence et les répercussions négatives de la migration irrégulière grâce à la coopération internationale" et "atténuer les facteurs négatifs et structurels qui empêchent les individus de trouver et de conserver des moyens de subsistance durables dans leur pays d'origine et les forcent à rechercher un avenir ailleurs".

Ce pacte mondial, (dont le texte est [disponible ici](#)) est **non contraignant**, donc les Etats ne sont pas obligés de le mettre en oeuvre. Lancé il y a deux ans, il avait été adopté à New York en juillet par tous les pays membres de l'organisation - à l'exception notable des États-Unis. "C'est l'Europe elle-même qui avait demandé ce processus des Nations Unies", rappelle François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations à l'Université libre de Bruxelles. Les pays de l'UE souhaitaient une approche plus coordonnée des migrations pour ne pas revivre le chaos de 2015.

Le Pacte menace-t-il la souveraineté nationale des Etats signataires ?

La porte-parole des Républicains, Lydia Guirous, assure, dans un tweet, qu'en signant ce pacte, la France pourrait voir sa souveraineté "menacée".

.[@EmmanuelMacron](#) s'apprête à trahir une fois de plus les Français en signant le [#PacteMondialMigration](#) à [#Marrakech](#) . Ce pacte est une menace pour notre souveraineté et notre [#identité](#). Chaque peuple a le droit de choisir qui il souhaite accueillir.

— Lydia Guirous (@LydiaGuirous) [4 décembre 2018](#)

Il n'en est rien. " Le Pacte mondial réaffirme le droit souverain des États de définir leurs politiques migratoires nationales et leur droit de gérer les migrations relevant de leur compétence, dans le respect du droit international", est-il écrit dans le texte.

"Le pacte des migrations de l'Onu n'invente pas un droit à l'immigration. Il s'agit d'un texte posant 23 objectifs, non-contraignant, et qui rappelle des droits fondamentaux qui existent déjà", commente Solène Bedaux, chargée de plaider au Secours catholique-Caritas.

La signature de ce pacte va-t-elle entraîner une augmentation de l'arrivée de migrants ?

C'est ce que sous-entend Marine Le Pen, dans un tweet posté il y a quelques jours. Lundi, elle a appelé Emmanuel Macron à ne pas signer le pacte, un «acte de trahison» à ses yeux, et annoncé qu'elle participerait samedi sur ce thème à un meeting du parti nationaliste flamand Vlaams Belang à Bruxelles, ainsi que Steve Bannon.

Quand le gouvernement va-t-il entendre les Français sur l'immigration ? Et commencer par refuser de signer le pacte de Marrakech, qui va démultiplier et installer une immigration-submersion ? MLP pic.twitter.com/CNKqbvLhgn

— Marine Le Pen (@MLP_officiel) [2 décembre 2018](#)

Mais aussi d'autres internautes...

[#Macron](#) se fiche des [#GiletsJaunes](#) Il fait monter volontairement les tensions afin d'occulter le pacte de l'ONU qu'il s'apprête à signer à Marrakech ! pic.twitter.com/9Pybl0CTRT

— Cat #NoPrimaire #GiletsJaunes (@MAHIEUCATHERINE) [4 décembre 2018](#)

Non, c'est même plutôt l'inverse. [franceinfo](#) a interrogé Matthieu Tardis, chercheur à l'Institut français des relations internationales. Selon lui, le Pacte de Marrakech "ne changera pas grand-chose" à la politique migratoire française. Il estime même que le Pacte pourrait "limiter des arrivées irrégulières et surtout dangereuses pour ces personnes".

Louise Arbour, représentante spéciale du secrétaire général de l'Onu pour les migrations abonde en ce sens. Le Pacte "ne change rien au droit de la gestion des frontières. Il espère inculquer un peu d'ordre aux mouvements transfrontaliers afin qu'ils soient moins chaotiques et moins problématiques pour les gouvernements", assure-t-elle à l'[AFP Factuel](#).

[France diplomatie](#) écrit même que "la lutte contre la migration irrégulière est un fil rouge du texte".

Le texte instaure-t-il "un délit d'opinion pour ceux qui refusent l'immigration" ?

C'est ce qu'assure Laurent Jacobelli, délégué national du Rassemblement national, dans des tweets postés mardi et mercredi, évoquant l'article 33 C.

Dites NON au pacte de [#Marrakech](#), voulu par l'ONU et soutenu par Macron, qui va instituer un délit d'opinion pour ceux qui refusent l'immigration ! pic.twitter.com/XmlzUpqd0V

— Laurent Jacobelli (@ljacobelli) [4 décembre 2018](#)

Le [#PacteMondialsurlesMigrations](#) prévoit de "rééduquer" les media pour les convertir aux bienfaits des migrations. A tous mes anciens collègues des media je pose la question : allez-vous accepter cette atteinte à la déontologie? Signez la pétition ! <https://t.co/uko6bQobpA>
pic.twitter.com/M7uj5La8gF

— Laurent Jacobelli (@ljacobelli) [5 décembre 2018](#)

Là aussi, il s'agit d'un mensonge. Dans l'article 33 C, il est écrit : "Promouvoir une information indépendante, objective et de qualité, y compris sur Internet, notamment en sensibilisant les professionnels des médias aux questions de migration et à la terminologie afférente, en instituant des normes déontologiques pour le journalisme et la publicité et en cessant d'allouer des fonds publics ou d'apporter un soutien matériel aux médias qui propagent systématiquement l'intolérance, la xénophobie, le racisme et les autres formes de discrimination envers les migrants, dans le plein respect de la liberté de la presse".

Par Florence TRICOIRE | Publié le 10/12/2018 à 10:00 | Mis à jour il y a environ 1 heures |